

Sport en Alsace : effectif des licenciés à la hausse

Durant la saison sportive 2004-2005, l'Alsace comptait 4 700 clubs et 437 000 licenciés. Le football, le tennis, le basket-ball et le judo étaient, pour les fédérations olympiques, les sports les plus pratiqués. Deux ans plus tard, en 2006, la plupart des disciplines affiche des effectifs à la hausse.

Le football continue de croître en effectifs. La ligue d'Alsace de Football passe de 84 100 licenciés en 2004 à 88 700 licenciés en 2006, soit une augmentation de 5,5 %. L'effectif moyen des 614 clubs de football alsacien est de 144 licenciés.

Le tennis, seconde discipline sportive alsacienne, regroupe, en 2006, 29 800 licenciés répartis dans 257 clubs. Ils étaient 28 850 en 2004 (+3,3 %). L'effectif moyen par club de tennis est de 116 licenciés.

Le basket-ball alsacien enregistre aussi une augmentation sensible de ses effectifs, passant de 18 900 licenciés en 2004 à 20 200 en 2006 (+6,8 %). Le nombre de clubs alsaciens est de 164, avec 123 licenciés par club.

Derrière le football, le tennis et le basket-ball, les disciplines sportives

les plus pratiquées en Alsace en 2006 sont le judo (17 510 licenciés), la gymnastique (15 650 licenciés) et l'équitation (15 050 licenciés).

Le sport scolaire et universitaire

Le sport dans les associations sportives scolaires et universitaires est toujours très pratiqué en 2006. Les deux comités départementaux de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) regroupent 52 780 licenciés et le comité régional de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) 30 760 licenciés. L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) est représentée dans le Haut-Rhin avec plus de 3 000 licenciés.

Le comité régional du sport universitaire accueille presque 2 000 étudiants sportifs.

La pratique sportive des personnes en situation de handicap

Les fédérations spécifiques aux personnes en situation de handicap (Sourds de l'Est, Sport adapté et Handisport) accueillent en Alsace 1 394 personnes en situation de handicap pour une pratique sportive adaptée.

La ligue des Sourds de l'Est compte 126 licenciés dans 3 clubs alsaciens. Le Comité Régional du Sport adapté accueille 930 licenciés dans 21 clubs et le Comité Régional Handisport 338 licenciés dans 20 clubs.

Des personnes en situation de handicap sont aussi licenciées dans des clubs affiliés à des fédérations sportives non spécifiques (notamment en équitation, judo, tir).

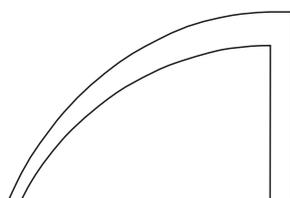
Le sport non olympique

Certains sports ne sont pas des sports olympiques mais attirent toutefois beaucoup de pratiquants. Ils sont regroupés dans les fédérations affinitaires et dans les fédérations unisport non olympiques.

En Alsace, les fédérations multisports (affinitaires) les plus importantes sont l'Avant-Garde du Rhin (14 920 licenciés), l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (12 900 licenciés), l'Education Physique et la Gymnastique Volontaire (9 900 licenciés), la Fédération Sportive et Gymnique du travail (4 800 licenciés).

Parmi les fédérations unisport non olympiques, le golf (9 010 licenciés),

Une enquête effectuée auprès des ligues sportives alsaciennes permet de connaître l'évolution des licenciés sportifs de 2004 à 2006. Tous les résultats ne sont pas encore disponibles



+10 % en 2 ans) et le karaté (6 170 licenciés) ont des effectifs régionaux significatifs.

La pratique sportive féminine

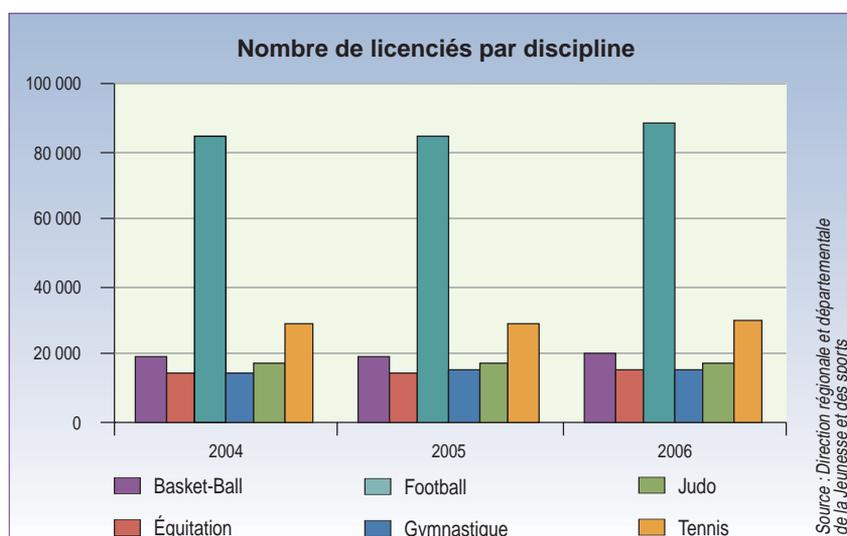
Le sport féminin est très majoritaire dans certaines disciplines sportives : en twirling-bâton, en entraînement physique dans le monde moderne (EPMM) et en éducation physique et gymnastique volontaire (EPGV) les licences féminines représentent environ 90 % des licences attribuées. En gymnastique et en équitation, le taux des licences féminines est d'environ 78 %. Ces disciplines ont toutefois un nombre de licences féminines très différent. Elles sont 250 licenciées en twirling-bâton, plus de 9 000 en EPMM et en EPGV, 11 830 en équitation et 12 220 en gymnastique (+6 % en 2 ans).

La pratique féminine reste minoritaire dans certains sports. Le taux des licenciées est par exemple de 1,5 % en aéromodélisme, de 4,2 % en football, de 6 % en aéronautique, de 13,2 % en cyclisme.

Dans d'autres sports, la pratique est plus équilibrée entre hommes et femmes. En athlétisme, basket-ball, badminton, le taux de licenciées est d'environ 40 %.

Les sports pratiqués dans les départements

Dans le Bas-Rhin, viennent en tête des disciplines les plus pratiquées : le football (53 730 licenciés), le tennis (19 270 licenciés), le basket-ball (13 380 licenciés), le



judo (11 450 licenciés) puis l'équitation, la gymnastique et le handball. Le sport scolaire est aussi très présent. L'USEP regroupe 30 630 licenciés et l'UNSS 19 160 licenciés.

Dans le Haut-Rhin, on retrouve le même podium : le football (35 010 licenciés), le tennis (10 570 licenciés) et le basket-ball (6 830 licenciés). Viennent ensuite la gymnastique, le judo et le ski. L'USEP et l'UNSS ont aussi une place primordiale dans le sport haut-rhinois avec respectivement 22 140 licenciés et 11 590 licenciés.

Certains sports ont plus de licenciés dans le département du Haut-Rhin que dans celui du Bas-Rhin. C'est le cas notamment de l'aéronautique, du karaté, de la lutte, du ski, du tir à l'arc, de la voile, du vol libre, du volley-ball.

Les athlètes de haut niveau

En 2006, 175 athlètes alsaciens sont inscrits sur les listes de sportifs de haut niveau, établies par arrêté ministériel : 20 pratiquent la natation, 15 le judo, 13 le canoë-kayak, 12 l'athlétisme, 11 le volley-ball... Au total, 42 disciplines différentes

sont pratiquées par des athlètes de haut niveau. Les listes des athlètes Espoirs, établies aussi par arrêté ministériel, regroupent en 2006, 311 athlètes alsaciens. Parmi eux, 32 pratiquent la gymnastique, 30 l'équitation, 24 l'athlétisme, 24 le judo, 23 le handball, 19 le volley-ball, 18 le tennis, 17 le basket-ball... Figurent sur ces listes des sportifs âgés de plus de douze ans, ne remplissant pas encore les conditions requises pour figurer sur la liste des sportifs de haut niveau.

Avec 39 athlètes chacune, la gymnastique et le judo sont les disciplines les plus représentées sur les listes de sportifs de haut niveau et sur les listes Espoirs. Elles sont suivies par l'athlétisme (36 athlètes) et l'équitation (35 athlètes). La plupart des sportifs de haut niveau et Espoirs se retrouvent dans les quatorze pôles alsaciens de haut niveau, trois étant labellisés pôles France et onze labellisés pôles Espoirs.

Pierre CHEVALERIAS
Direction régionale
de la Jeunesse et des Sports